

PROCURATION

Le soussigné,

Monsieur Pierre JONNARD, Président de la Société dénommée "IMERYYS TC", agissant en cette qualité, au nom et pour le compte de :

La Société dénommée "IMERYYS TC", Société par Actions Simplifiée, au capital de 161.227.700,00 Euros, dont le siège social est à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 10 rue du château d'eau. Identifiée au Répertoire National des Entreprises et des Etablissements sous le numéro B 449.354.224 au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON.

Dûment habilité aux fins des présentes en vertu des dispositions légales (articles L.227-6 du Code de Commerce) ainsi qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, avec faculté de subdéléguer, en application des dispositions de l'article 15 des statuts de la Société "IMERYYS TC".

Constitue par les présentes pour son mandataire Didier MONOT

Pour, au nom de la société Imerys TC:

Faire toute déclaration aux autorités administratives des Landes (40) en vue de l'obtention d'un arrêté préfectoral renouvelant l'autorisation d'exploitation de la carrière d'ARBEGEAS avec extension, située sur la commune de Saint Geours d'Auribat et initialement autorisée par l'arrêté préfectoral PR/DARG/1998/161 du 02/03/1998.

En conséquence, le mandataire pourra :

- signer tout avant contrat (sous seing privé, compromis, promesse unilatérale ou synallagmatique, protocole, etc), tout acte authentique notarié ou administratif concernant le ou les immeubles ci-dessus désignés, au prix ci-dessus indiqué et aux charges et conditions qu'il trouvera convenables,

- faire toutes les déclarations utiles,

Aux effets ci-dessus, faire généralement le nécessaire avec faculté de substituer.

Fait à CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Le 18 octobre 2016

